

COMPTE RENDU
DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTIGNY LA RESLE
Séance du 15 Juillet 2021 à 19 H 00

Etaient présents : Dominique TORCOL - Philippe BALANÇON - Audrey BON – Brigitte DURY - Christian DOUSSOT
- Marie-Christine GAULUET - Gil GONDET - Vincent MICHELET - Joao PEREIRA DE MOURA - Valérie PERRON

Absents excusés : Arlette COURTY (pouvoir à Marie Christine GAULUET)
Mickaël MONMUSSON (pouvoir à Christian DOUSSOT)
Jérôme DUHANOT (pouvoir à Philippe BALANÇON)
Pierre Alain BOURDILLON (pouvoir à Vincent MICHELET)

Secrétaire de séance : Valérie PERON

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Approbation du compte rendu du 05 juin 2021

DELIBERATIONS :

1/ Location logement communal

Délibération n° 2021-29

Objet : Location logement - 3 bis route de Saint Florentin

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE d'attribuer le logement à Madame REMY Julie à compter du 1^{er} août 2021.

- CHARGE le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier

2/ Décision modificative n°4

Délibération n° 2021-30

REGULARISATION COMPTABLE

Objet : Décision modificative n°4 (virement de crédit)

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE les imputations suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

Compte 022 (DEPENSES IMPREVUES) : - 200

Compte 6541(CREANCES ADMISES EN NON VALEUR) : + 200

3/ Présentation du rapport destiné à la Chambre Régionale des comptes

Délibération n° 2021-31

Objet : Rapport des actions entreprises suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes en date du 25 juin 2020.

Le contrôle des comptes et de la gestion de la commune de MONTIGNY LA RESLE, pour les exercices 2012 et suivants, est inscrit au programme de la Chambre régionale des comptes de Bourgogne-Franche-Comté depuis 2018 par arrêté n° 2018-02 du 14 décembre 2017.

Le précédent Maire a accusé réception de l'ouverture du contrôle le 20 septembre 2018.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes, daté du 25 juin 2020, parvient à la Mairie de notre commune le 27 juin 2020.

En application de l'article R 243-14 du code des juridictions financières, le greffe de la Chambre régionale des

comptes est informé de la date de la réunion du conseil municipal pour prise de connaissance du rapport cité ci-dessus, à savoir le 6 juillet 2020, et une copie de l'ordre du jour de la réunion est communiquée.

En application de l'article L 243-9 du code des juridictions financières, le rapport cité en objet est présenté au conseil municipal le 15 juillet 2021 et inscrit à l'ordre du jour de la présente réunion le 6 juillet 2021.

Après lecture et prise de connaissance et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Approuve et décide de transmettre à la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté le rapport cité en objet.

Séance levée à 22 heures 25

Le Maire
Dominique TORCOL



DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

JUILLET

LUNDI	16 H 00 à 17 H 30
MARDI	10 H 00 à 12 H 00
JEUDI	10 H 00 à 12 H 00
VENDREDI	16 H 00 à 17 H 30

SAMEDI 09 H 00 à 12 H 00

Le 17/07- 31/07

AOUT

LUNDI	16 H 00 à 17 H 30
MARDI	16 H 00 à 18 H 00
JEUDI	16 H 00 à 18 H 00
VENDREDI	16 H 00 à 17 H 30

FERME LE SAMEDI

SEPTEMBRE

LUNDI	16 H 00 à 17 H 30
MARDI	16 H 00 à 18 H 00
JEUDI	16 H 00 à 18 H 00
VENDREDI	16 H 00 à 17 H 30

SAMEDI 11/09 DE 09 H 00 A 12 H 00

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1/ BUS DES SERVICES PUBLICS DE L'YONNE

A l'initiative du Conseil Départemental, ce bus sera présent sur notre commune, place de l'Eglise tous les troisièmes Mercredi du mois de 13 H 15 à 16 H 15.

PRESENT PROCHAINEMENT LE MERCREDI 18 AOUT 2021 DE 13 H 15 A 16 H 15

LE MERCREDI 22 SEPTEMBRE 2021 DE 13 H 15 A 16 H 15

Deux agents du Conseil Départemental assureront votre accueil.

Ils pourront vous assister dans diverses démarches administratives : Faire une demande RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, papiers d'identité, certificat d'immatriculation... Comprendre les courriers administratifs, créer une adresse mail, préparer votre retraite...

Ces deux agents travaillent en partenariat avec 10 opérateurs regroupant les principaux services publics.

2/ RAPPEL POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE ET LE RESPECT D'AUTRUI

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils à haute intensité sonore (tondeuse thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc...)

Sont autorisés :

Les **jours ouvrables** : de **08 h 30 à 12 h 30** et de **14 h 00 à 19 h 30**

Le **samedi** : de **9 h 00 à 12 h 00** et de **14 h 00 à 19 h 00**

Le **dimanche** : de **10 h 00 à 12 h 00** et de **16 h 00 à 18 h 00**

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.

3/ INSCRIPTION CANTINE ET CENTRE DE LOISIRS :

A la rentrée, ouverture du centre de loisirs le mercredi matin de 7 h 30 à 12 h 30 (13 h 00 sur demande).

Inscriptions à la cantine et au centre de loisirs le lundi 30 août et mardi 31 août de 14 h 00 à 18 h 00.

Tarifs identiques à l'année scolaires 2020/2021.

4/ OUVERTURE DE L'EGLISE DE MONTIGNY LA RESLE par la paroisse Saint Edme tous les jours de la semaine en visite libre aux mois de juillet et août de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30.

5/ VIE ASSOCIATIVE : FETE DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021 AU TERRAIN DE FOOT

RESERVEZ CETTE DATE : VENEZ NOMBREUX !!!

Une réunion a eu lieu le vendredi 2 juillet à la Mairie. Etaient présents les représentants des associations suivantes : l'Association des parents d'élèves, Montigny Loisirs, L'amicale des sapeurs-pompiers, le club d'Education Canine Montignaise, le club de tennis, Mr Coeugnet (la Mie du boulanger – chocolatier), les représentants de la commission des fêtes et cérémonies ainsi que le Maire.

Lors de cette réunion chacun a évoqué l'action qu'il souhaitait développer lors de cette manifestation, ainsi que les besoins matériels nécessaires. Le déroulement de la journée a été déterminé. Prochaine réunion le vendredi 3 septembre à 18h30 au terrain de foot pour déterminer les emplacements. Le programme sera ensuite consultable sur le site de la mairie et panneapocket.

6/ SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD A LA PARTICIPATION CITOYENNE « VOISINS VIGILEANTS »

Le mardi 6 juillet à 9h00, la présente convention est signée avec Madame la Sous-Préfète Dominique YANI, le Chef d'Escadron AUVRAY, commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Auxerre et le Maire de la commune.

- Ce dispositif gratuit implique les forces de sécurité de l'Etat et favorise leur rapprochement avec les élus locaux et la population
- Cette démarche participative est complémentaire de l'action de la Gendarmerie
- Elle développe une culture de prévention de la délinquance auprès des habitants de la commune
- Elle améliore l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Des référents volontaires se sont manifestés auprès de la Mairie : (Merci pour leur engagement)
Mesdames LECHAT Céline, REMAUD Aurore, FAURE Nicole, Messieurs MAUDHUY Christian, DELVALLEE Serge,
TOUSSAINT Michel, COURTY Roger, PERON Bruno.
Ils seront contactés par la Gendarmerie pour une réunion d'information.

7/ TRAVAUX RUE DE LA FOURNAISE DU 19 AU 28 JUILLET INCLUS.

Pour cause de travaux d'assainissement :

- la rue de la Fournaise est interdite à la circulation et au stationnement.
- la circulation est alternée Grande Rue au niveau du carrefour avec la rue de la Fournaise
- le stationnement est interdit à gauche de l'entrée du cimetière, quand on est face à celui-ci, pour cause de stockage de matériaux.

Suivant l'avancement des travaux les délais peuvent être écourtés.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION !!!

8/ FERMETURE ESTIVALE AGENCE POSTALE

L'agence postale est actuellement fermée jusqu'au 31 juillet inclus, pour cause de vacances du personnel.

9/ DESIGNATION D'UN REFERENT PARIMOINE : Audrey BON

Pour faire suite au courrier de Monsieur le Préfet de l'Yonne en date du 7 juillet 2021, concernant la conservation des antiquités et œuvres d'art, il est demandé de désigner un référent patrimoine dans chaque commune. Audrey BON est désignée pour occuper ce poste.

10/ PROJET DE TERRITOIRE 2021 2031

Débat au sujet du projet de territoire 2021 2031 « TRANSFORMONS L'AUXERROIS »

Il est décidé de demander à Monsieur le Président de l'Agglomération de l'Auxerrois : Mr Crescent MARAULT, de bien vouloir venir présenter son plan de mandature devant le conseil municipal et débattre avec les membres du présent conseil au mois de septembre.

Bonnes vacances. Soyez prudents et prenez soin de vous.

Site de la commune : www.mairie-montigny-la-resle-89.fr
(Comptes rendus de la Municipalité et du Conseil Communautaire)
Courriel : mairie-montigny-la-resle-@wanadoo.fr
Tél : 03 86 41 82 21